Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 074-217400969-20260320-DEL2026_22-DE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

CANTON DE LA ROCHE-SUR-FORON

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEL n°– 2026/22

MAIRIE DE CRUSEILLES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de CRUSEILLES, dûment convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle consulaire de la mairie de Cruseilles, sous la présidence de Monsieur Bernard DESBIOLLES, le doyen d'âge des membres du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Présents : 27
Mesdames Anne BARRAUD, Valérie BRAND, Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Fanny CARITTE, Mélanie CARRET, Justine JALINOUX, Vanessa LIBERTI, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY, Sylvie RAHON-BISCHLER, Christel RAMPON, Stéphanie SALLAZ HINDLE, Jane VIGNARDET
Messieurs Claude ANTONIELLO, Alexis BAILLARD, Axel CARPENTIER, Eladio CHARVEYS, Guillaume DELOUL, Bernard DESBIOLLES, Daniel FOURRIER, Jérôme JONFAL, Yohann PROST, Wilfrid PUJOL, Fabien THOMASSON, Olivier VERGUET

Absents excusés : 2
Madame Chrystel BUFFARD donne procuration à Madame Valérie PERAY,
Monsieur Franck PEDAT donne procuration à Monsieur Yohann PROST

Quorum : 15

Secrétaire de séance : Madame Justine JALINOUX

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Présents :	27
Représentés :	29
Absents excusés :	2
Absents :	0
VOTE : Votants	29
Pour :	25
Blancs :	4
Nuls :	0

OBJET : ELECTION DU MAIRE

Publié le : 23/03/2026 16:32 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/55851

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 074-217400969-20260320-DEL2026_22-DE

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Madame Sylvie MERMILLOD fait part de sa candidature au poste de Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins : 29
À déduire :
→ bulletins blancs : 4
→ bulletins nuls : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 25
Majorité absolue : 13

A obtenu :
– Madame Sylvie MERMILLOD : 25 voix (vingt-cinq voix)

Madame Sylvie MERMILLOD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Justine JALINOUX

Le Maire,
Sylvie MERMILLOD

MAIRIE DE CRUSEILLES
74350 (Haute-Savoie)

Télétransmise en Sous-Préfecture le : 23 MARS 2026

Mise en ligne sur le site internet le : 23 MARS 2026

Publié le : 23/03/2026 16:32 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/55851